Image not found or type unknown

Litige sur la prise des congés d'été

Par **NAT93**, le **22/02/2013** à **09:56**

Bonjour,
Cela fait 25 ans au sein de la meme entreprise que je prends mes congé en juillet, + ou - obligé parce que mes 2 collègues sont des aoutiennes pur et dur.Jusqu'a maintenant cela ne ma jamais derangé. Or cette année mon mari vient de retrouver un emploi et son entreprise ferme pour congé annuel 3 semaines au mois d aout. La direction de ma societé n'ont pas l'air de vouloir se mouiller et me demande de m'arranger avec mes collègues.
Est ce que je ne suis pas en droit d'exiger mes vacances ? Sachant qu'une de mes 2 collègue est veuve et n'a plus d'enfant en age d'être scolarisé ?
Merci de bien vouloir m'éclairer sur ce que je peux faire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés